Le Parlement des enfants
25e édition

Français établis hors de France

Proposition du Lycée français

de Guadalajara

MEXIQUE

Circonscription de Mme Paula FORTEZZA

Soumise au Jury national le lundi 3 mai 2021

25e parlement des Enfants - février 2021

Proposition de Loi visant à développer le jardinage

Présentée par les élèves de la classe de Cm2-3 du Lycée Français de Guadalajara, Mexique

ACOSTA CROS Enrico Boris
ACOSTA HOLLEY Benjamin Oliver
ALLENDE MAGAÑA Ivanna
ALZATI BRIOT Charlotte
BALCAZAR RODRIGUEZ Saraí
BARRON CANCHOLA Natalia Daphne
BERTIN MEDINA Pablo
BORRAYO GUTIERREZ Santiago
BUCIO JOHNSON Gabriel
CARO BUENROSTRO Emiliano
CORDOVA BRAVO Marijan
DOMINGUEZ PEREZ Victoria
ESPINOSA PACHECO Isaac Paolo
FERNANDEZ ALCANTAR Nestor Daniel
GARZA VAZQUEZ Karla Elizabeth
GERMAN HEREDIA Maria Fernanda
GONZALEZ LOPEZ José María
HORTA LEFAURE Andrea Jeovanna
LUCERO CUELLAR Alba
MACIAS PEDROZA Ferrán
MORENO VAZQUEZ Nicolás
NUÑEZ AGUIRRE Leire
OROZCO GUEVARA Andrés
OROZCO RODRIGUEZ Mariano
PESSEY-GIROD VICENTE Noan
REYX BARAJAS Catalina
ZAPATA RODELO Arturo

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui les difficultés liées à une mauvaise alimentation concernent le monde entier. Beaucoup de gens désirent manger mieux, c'est-à-dire à la fois plus équilibré et avec moins de produits dangereux, fertilisants, pesticides ou additifs, mais le prix est encore parfois trop élevé. Ou ils ne savent pas que c'est possible, ils ne sont pas assez informés. Nous voudrions que les cultures respectueuses de l'environnement et de la santé soient expliquées et rapprochées du plus grand nombre. Pour cela nous souhaitons que la pratique du jardinage de proximité se développe, dans un but pédagogique et pour la consommation. Cela peut éveiller un intérêt pour les productions régionales, encourager l'achat de produits locaux et réduire les trajets liés aux transports de fruits et légumes. Si des espaces de potagers se répandent cela aide les familles même les plus modestes à manger plus de fruits et de légumes, et peut-être avec moins de traitements nuisibles.

Les bénéfices apportés par les potagers sont nombreux. Voir plus de jardins dans son milieu, urbain en particulier, rend le cadre de vie plus agréable. Par ailleurs, associer certaines fleurs non traitées aux cultures favorise la biodiversité des insectes. Sur les toits, les terrasses ou les balcons, comme ailleurs, les espaces végétalisés régulent un peu la chaleur car ils maintiennent de l'humidité. Sur les bâtiments, ils peuvent servir d'isolants thermiques. Ils permettent, à tous les âges, de prendre des responsabilités motivantes. Jardiner enseigne un art ou une science, mais aussi la patience. Dans le cadre d'espaces partagés, cela incite à l'entraide et à la rencontre dans les lotissements ou les quartiers.

Enfin l'école peut être un lieu d'échange et de diffusion gratuite des graines et des semences, qui seraient récoltées dans les potagers à proximité. Les plantes non modifiées génétiquement donnent naturellement des graines pour être replantées. Elles favorisent une plus grande variété de plantes, adaptées à l'endroit où elles poussent et souvent très savoureuses. L'école contribue aussi à diffuser l'information nécessaire pour la réussite des plantations.

Mesdames, Messieurs membres du jury nous vous remercions beaucoup pour votre attention. Nous serons heureux de continuer à partager nos propositions.

Article 1

Toute propriété, copropriété, tout organisme de logement, de loisirs ou dédié à d'autres activités soumises à une imposition, peut obtenir une réduction d'impôts s'il aménage un espace réservé à la culture potagère.

Article 2

Les établissements éducatifs participent au partage de graines et semences. Ils sont des lieux où l'on peut donner des graines ou en obtenir gratuitement. Ils diffusent de l'information sur le jardinage local. Ils comptent un espace dédié au jardinage.